



Réf. Farde e-Assemblées : 2468476

N° OJ : 53

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/06/2022

Objet : Asbl "Centre d'Information de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Design" (CIAUD).- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil Communal,

Considérant que la Ville souhaite soutenir l'asbl "Centre d'Information de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Design" (CIAUD) pour l'organisation d'une exposition dédiée au travail du bureau d'architecture bruxellois URA à BOZAR en 2021-2022 ;

Considérant que l'octroi d'un subside de fonctionnement de 5.000,00 EUR à l'asbl "Centre d'Information de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Design" (CIAUD) était inscrit au budget 2021 voté par le Conseil communal mais n'a pas pu être octroyé ni versé à l'asbl ;

Considérant les crédits disponibles à l'article 93006/33202 du budget ordinaire 2022, sous réserve d'approbation du budget par l'autorité de tutelle ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins:

ARRETE :

Article 1 :

Le principe de l'octroi d'un subside de 5.000,00 EUR à l'asbl "Centre d'Information de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Design" (CIAUD) pour l'organisation d'une exposition dédiée au travail du bureau d'architecture bruxellois URA à BOZAR en 2021 est approuvé, sous réserve d'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

Article 2

La dépense dont question à l'article 1 sera financée par la trésorerie.

Article 3 :

Le Collège est chargé des modalités d'exécution.

Annexes :